

N/REF : 27/08/2024 9H46 C:000053 I:00040
V/REF : AC/B99578
V/Email reçu le Mardi 27/08/2024 a 9H46

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. DUL
IMMEUBLE : DULLIN -DUL
5 SQUARE CHARLES DULLIN
SQRE JOUVET/NICOLET/CLEMENCEAU
35200 RENNES

Rennes, le 06 Septembre 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie
LOCALISATION : ALLEE 10 JOUVET - MME MVOU OLOGUI 06 60 56 47 19
LOGEMENT N° 002827, PORTE N°01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4
MOTIF : FUIITE DE GAZ - GRDF A COUPÉ LE GAZ
Donneur d'ordre : Mme M LEROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 27/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
TEST D'ÉTANCHÉITÉ DEPUIS LE COMPTEUR GAZ EN GAINTE TECHNIQUE
MISE EN PLACE DE LA POMPE TEST - PRESSION A 21MB
CONSTAT: AUCUNE PERTE DE PRESSION SUR LE RÉSEAU GAZ
SUPPOSITION DE FUIITE AU NIVEAU DE LA CHAUDIERE
LA LOCATAIRE APPELLE LE CONTRAT CHAUDIERE POUR CONTRÔLE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 28/08/24 a 10H09 Mme M LEROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS009-Détection fuite gaz/Rapport>compt	1	205,12	205,12
TOTAL H.T.				205,12
T.V.A. a 10,00%				20,51
TOTAL T.T.C.En EURO				225,63

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.